



Crédit photos : DREAL Centre-Val de Loire

Étude sur les besoins de mobilité durable dans les zones rurales de la région Centre-Val de Loire

Présentation générale

Étude pilotée et financée par la DREAL Centre-Val de Loire



Avec le soutien technique et la participation de :



Réalisation de l'étude :



Territoires tests



Objectifs de l'étude pour la DREAL Centre Val-de-Loire

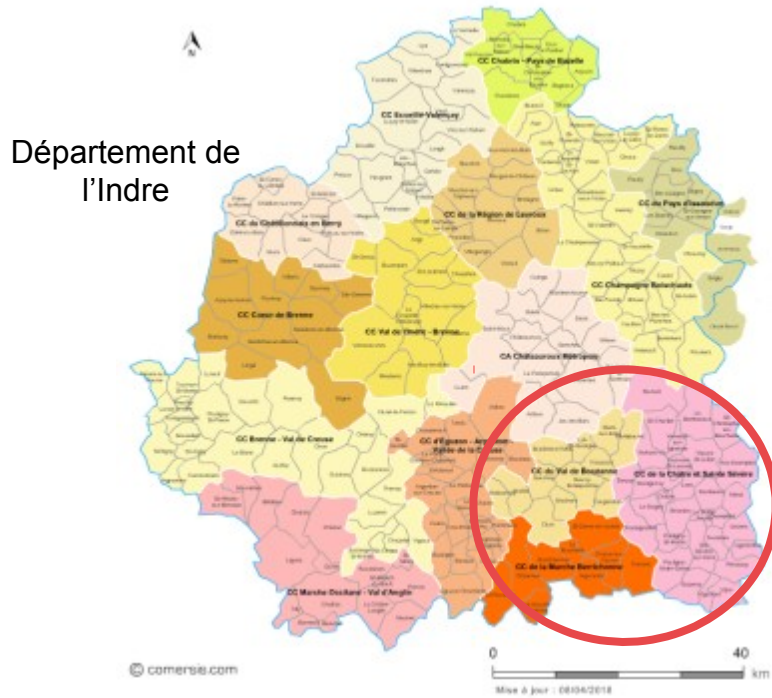
- ❑ Élaborer une méthodologie d'étude des mobilités des habitants en territoires ruraux

- ❑ Tester cette méthodologie sur 2 territoires pilotes
 - ❑ Pays de La Châtre en Berry
 - ❑ Communauté de communes du Val de Cher Controis

- ❑ Proposer un guide à destination des collectivités souhaitant s'engager dans cette réflexion

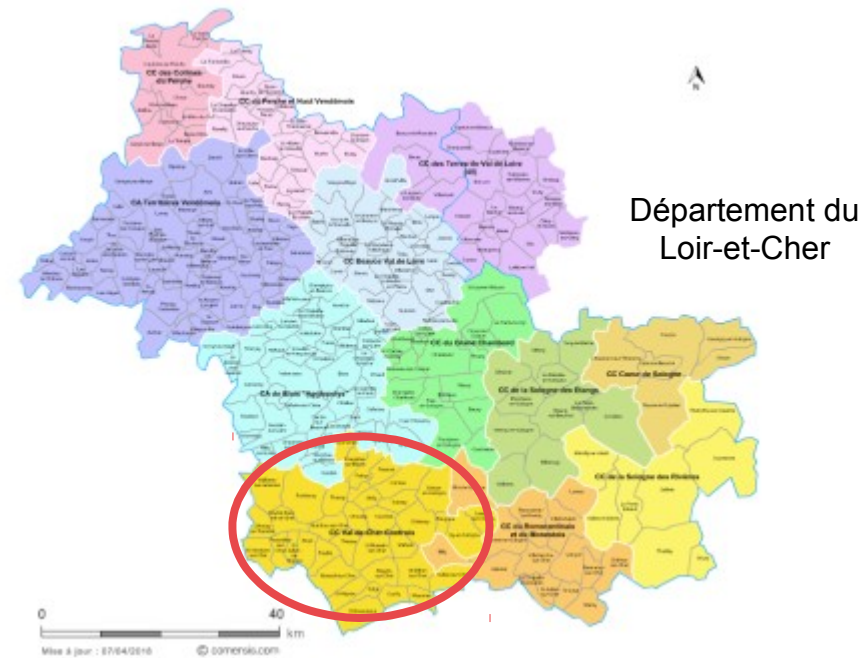
2 territoires tests

Pays de La Châtre en Berry



3 communautés de communes
51 communes
Environ 30 000 habitants
Enquête habitants février/mars
Groupe mobilité en avril
Focus habitants en avril

Communauté de communes Val de Cher Controis



1 communauté de communes
33 communes
Environ 50 000 habitants
Enquête habitants en mars/avril
Groupe mobilité en juin
Focus habitants en mai

Méthodologie proposée dans le guide

Pilotage de la démarche

Objectifs : impulser, suivre et acter les orientations et actions



Diagnostic local des mobilités

Objectifs : mieux connaître les solutions de mobilité existantes localement et pré-identifier des enjeux territoriaux



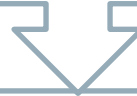
Enquête auprès des habitants

Objectifs : connaître les pratiques, contraintes et attentes des habitants en matière de mobilité



Concertation

Objectifs : partager les résultats d'enquête, compléter le diagnostic par des éléments qualitatifs et identifier des pistes d'actions sur toutes les mobilités



Plan d'actions

Objectifs : lancer quelques actions à court terme sur différentes thématiques

Pilotage de la démarche

Constitution d'un comité de pilotage constitué d'élus et agents de la collectivité, en charge de la validation des étapes, du choix des enjeux et actions à mener

Alternative : comité technique restreint pour le suivi et les jalons puis séminaire d'élus

Diagnostic local des mobilités

Recherche des données existantes à l'aide du tableur récapitulant les sources

Traitement et analyse des données recueillies (cartes INSEE, services de mobilité existants, expériences menées sur le territoire ou les territoires voisins)

Extrait du tableau des données à recueillir

Un tableau recense les données à analyser dans le cadre d'une étude de mobilité des territoires ruraux (extrait ci-dessous) :

- Un ensemble de données, regroupées par grandes thématiques, qui, une fois analysées, permettront de déterminer les usages et les besoins liés à la mobilité des habitants de manière directe ou indirecte ;
- Ce tableau est exhaustif et doit être adapté au contexte de chaque territoire (selon les différents modes de déplacement, le type d'infrastructures, les études disponibles, les données accessibles, etc.) ;
- Les données à recueillir présentent la caractéristique d'être disponibles gratuitement, sur internet et/ou auprès des organismes concernés. Leurs sources sont précisées dans le tableau.

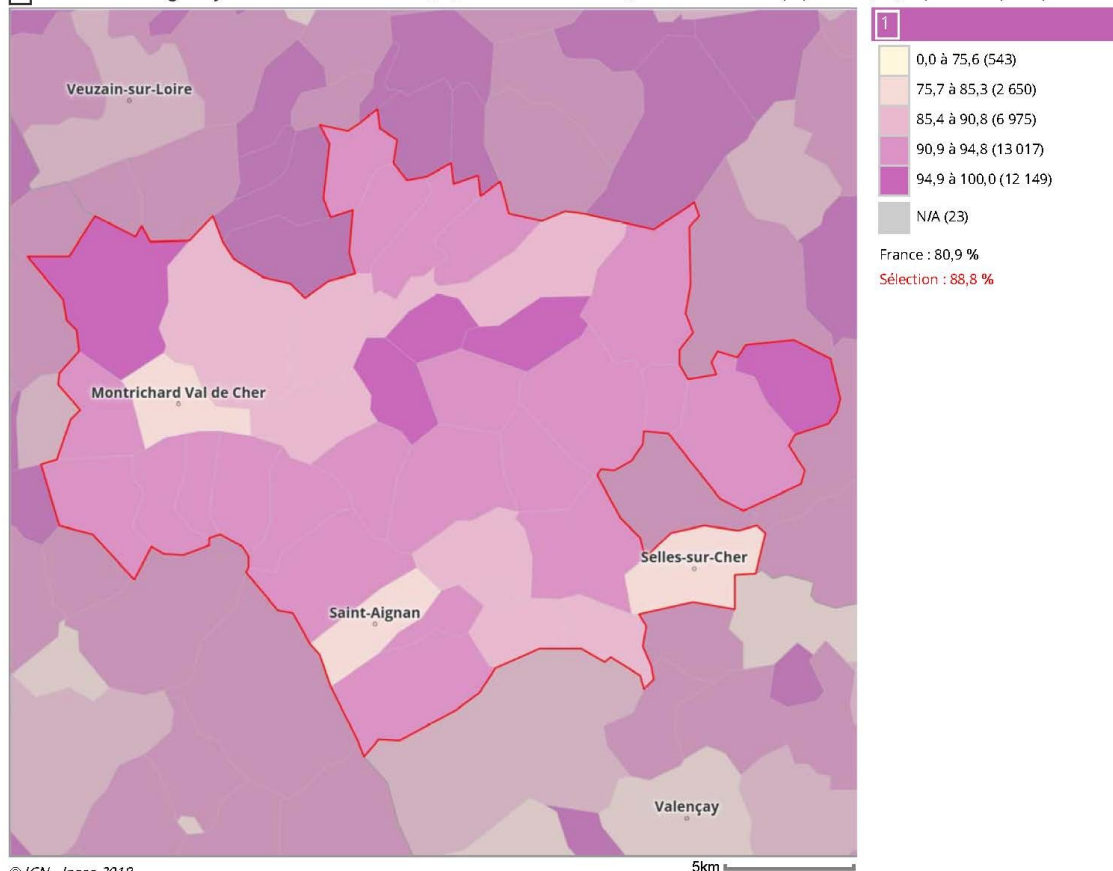
	A	B	C	D	E	F	G	H	
	Thématique	Sous-catégorie	Indicateur	Initialé/formule	Format	Données SIG	Source	Organisme source	
1	2- Caractéristiques du territoire et urbanisation	Démographie et socio-économie	Poids de population	P15_POP	Tableur	Non	Recensement de la population	INSEE	
2			Evolution de la population entre 2 recensements	$(P15_POP/P10_POP)^{(1/5)-1}$	Tableur	Non	Recensement de la population	INSEE	
3			Densité de population	P15_POP/SUPERF	Tableur	Non	Recensement de la population	INSEE	
4			Age de la population		Tableur	Non	Recensement de la population	INSEE	
5			Demandeurs d'emploi par EPCI (juin 2018)	Données brutes de la STMT	Tableur	Non	STMT	pôle emploi	
6			Taux de chômage	P15_CHOM1564/P15_ACT1564	Tableur	Non	Recensement de la population	INSEE	
7			Indice de concentration de l'emploi	P15_EMPLT/P15_ACTOCC	Tableur	Non	Recensement de la population	INSEE	
8			Revenu médian des ménages (par UC)	FILoSoFi	Tableur	Non	FILoSoFi	INSEE	
9			Taux de motorisation des ménages	P15_RP_VOIT1P/P15_RP	Tableur	Non	Recensement de la population	INSEE	
10			Pôles générateurs de trafic	Localisation des principales sources d'emplois (ZA, ZI, grands employeurs)	SCOT, PLU, etc.	Texte	Non	Documents fournis par les acteurs locaux	Collectivités
11		Equipements générateurs de déplacements (gares, hôpitaux, scolaires...)		BPE	Tableur	Oui	Base permanente des Equipements (BPE2017)	INSEE	
12		Localisation des entreprises		SIRENE	Tableur	Oui	SIRENE	en ligne	
13		Localisation des établissements scolaires		Annuaire des établissements scolaires	Texte	Non	Open Data Région Centre-Val de Loire	Région	
14		Planification (développement durable)	Documents de planification (développement durable)		Texte de loi	Texte	Non	Loi relative à la transition énergétique	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
15				PCAET	Texte	Non	PCAET	Collectivités	
16				SRADDET	Texte	Non	SRADDET	Région	
17		Planification de l'urbanisme et la mobilité	Documents de planification urbaine		Texte de loi	Texte	Non	loi NOTRE	Départements/région
18				PLUI	Texte	Non	PLUI	Collectivités	
19				SCOT	Texte	Non	SCOT	Collectivités	
20					Texte de loi	Texte	Non	loi d'orientation des mobilités	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
21					Rapport	Texte	Non	Plans de mobilité rurale	Collectivités
22					Rapport	Texte	Non	Etudes sur la mobilité	DREAL
23		Projets urbains	Etudes d'aménagement		Rapport	Texte	Non	Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics	Département
24					Rapport	Texte	Non	Rapports d'études et de projets	Collectivités/communes
25					Documents d'urbanisme réglementaire	Rapport	Texte	Non	SCOT, PLU, etc.
26									

Exemple de résultat : CCV2C

Démographie et socio-économie

88,8% des ménages possèdent au moins une voiture

1 Part des ménages ayant au moins 1 voiture (%), 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



© IGN - Insee 2018

Pour comparaison :

France : 80,9%

Région Centre Val de Loire : 85,9%

Indre : 85,9%

Dans les territoires ruraux comme celui de la CC Val de Cher Controis, la voiture est souvent indispensable pour les déplacements du quotidien.

Seules trois des communes présentent un taux de motorisation des ménages inférieur à 75% : Montrichard, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher.

Ces communes sont aussi parmi les plus peuplées et les plus urbanisées.

Elles disposent en outre d'une offre en commerces et services plus importante que dans la plupart des autres communes du territoire (par exemple, un centre hospitalier à Selles-sur-Cher, un pôle commercial à Montrichard et un lycée à Saint-Aignan).

Toutes trois sont desservies par une ligne régulière du réseau régional *Rémi*, notamment en rabattement sur Blois.

Selles-sur-Cher et Montrichard bénéficient également d'une desserte ferroviaire.

La présence de commerces et de services du quotidien ainsi que la desserte en transports en commun limitent le besoin de posséder une voiture.

Enquête auprès des habitants

Préparation de l'enquête à destination des habitants (questionnaire, communication, mise en ligne)

1 mois d'enquête avec forte communication (gazettes municipales et intercommunales, affichage, réseaux sociaux)

Traitement et analyse de l'enquête pour identifier les freins à la mobilité, les attentes et idées d'actions

Enquête : questionnaire type

Laga collectivité/EPCI

MOBILITÉ EN MILIEU RURAL

Participez à l'enquête de [nom de la collectivité/de l'EPCI]
Votre avis est important !

Dans un contexte d'éloignement des services et des emplois, les distances à parcourir sont parfois importantes et seule la voiture semble à même de répondre aux besoins en déplacements des habitants de la campagne. Mais la voiture coûte cher et le contexte social actuel illustre encore une fois les difficultés vécues par certains d'entre vous avec parfois un sentiment d'abandon des territoires ruraux.

[Nom de la collectivité] réfléchit à améliorer votre quotidien, à trouver des solutions en particulier pour toutes les personnes qui ont le plus de difficultés à se déplacer que ce soit pour des raisons financières ou médicales, ou pour toutes les personnes désireuses de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle pour des raisons environnementales.

Pour trouver des solutions nouvelles adaptées au plus grand nombre, nous avons d'abord besoin de comprendre comment vous vous déplacez et quelles sont vos contraintes et attentes en matière de mobilité.

Alors rendez-vous sur [\[lien questionnaire en ligne\]](#)
[date de début et de fin]
pour renseigner l'enquête

Ensemble, contribuons à améliorer nos déplacements !

I - VOTRE LIEU DE VIE					
<i>Nous cherchons ici à recueillir votre sentiment par rapport au territoire où vous vivez.</i>					
1. Dans quelle commune résidez-vous ?					
2. Depuis quand habitez-vous votre commune ?					
<input type="checkbox"/> moins d'un an		<input type="checkbox"/> 5 à 10 ans			
<input type="checkbox"/> 1 à 5 ans		<input type="checkbox"/> plus de 10 ans			
3. Comment définiriez-vous votre lieu de vie ? (3 réponses maximum)					
<input type="checkbox"/> agricole		<input type="checkbox"/> proche d'un centre-bourg			
<input type="checkbox"/> naturel		<input type="checkbox"/> proche de commerces et services			
<input type="checkbox"/> très isolé		<input type="checkbox"/> éloigné de commerces et services			
<input type="checkbox"/> isolé		<input type="checkbox"/> en ville ou centre-bourg			
<input type="checkbox"/> proche de la ville					
4. Sur votre territoire, est-il facile ou difficile d'avoir accès à :					
	Très facile	Facile	Ni facile ni difficile	Difficile	Très difficile
L'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'éducation/la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les services de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les services administratifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les commerces et services du quotidien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La culture et les loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II - VOTRE MOBILITÉ AU QUOTIDIEN					
<i>Nous cherchons ici à comprendre comment s'organisent vos déplacements en général au quotidien</i>					
5. Possédez-vous le/les permis de conduire suivant(s) ?					
<input type="checkbox"/> Permis A (moto)		<input type="checkbox"/> Brevet de sécurité routière (BSR)			
<input type="checkbox"/> Permis B (voiture)		<input type="checkbox"/> Aucun permis			
		<input type="checkbox"/> Autre : _____			
6. De quel(s) moyen(s) de déplacement (en état de fonctionnement) disposez-vous, vous-même ?					
<input type="checkbox"/> Voiture		<input type="checkbox"/> Abonnement à un réseau de bus/car			
<input type="checkbox"/> Voiture sans permis		<input type="checkbox"/> Abonnement TER			
<input type="checkbox"/> 2 roues motorisé		<input type="checkbox"/> Aucun moyen			
<input type="checkbox"/> Vélo		<input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____			
<input type="checkbox"/> Vélo à assistance électrique					
7. Quelqu'un dans votre ménage (enfant, conjoint) dispose-t-il des moyens de déplacement suivants ?					
<input type="checkbox"/> Voiture		<input type="checkbox"/> Abonnement à un réseau de bus/car			
<input type="checkbox"/> Voiture sans permis		<input type="checkbox"/> Abonnement TER			
<input type="checkbox"/> 2 roues motorisé		<input type="checkbox"/> Aucun moyen			
<input type="checkbox"/> Vélo		<input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____			
<input type="checkbox"/> Vélo à assistance électrique					
8. Quel budget consacrez-vous chaque mois à vos déplacements ?					
<input type="checkbox"/> Moins de 20€/mois		<input type="checkbox"/> 100 à 200€/mois			

Concertation

Atelier « Groupe mobilité » avec l'ensemble des maires, des agents des différentes collectivités concernées, les associations œuvrant dans le social et la mobilité, des employeurs du territoire...

Atelier « *Focus group* » habitants avec une dizaine de participants aux profils très différents (automobiliste, cycliste, covoitureur, usager des transports en commun, sans permis de conduire, diversité d'âges et de revenus, diversité géographique...)

Concertation et co-construction

Une démarche territoriale se construit nécessairement avec les acteurs locaux pour garantir une bonne appropriation et une bonne adéquation des solutions préconisées.

Quelques questions préalables sont nécessaires :

Quelles informations recueillir ?

- Retours d'expériences locaux ou externes
- Niveau d'ambition politique des territoires sur ces sujets
- Idées d'actions pertinentes et adaptées au territoire

Quels acteurs inviter ?

- Élus des territoires concernés
- Techniciens des collectivités
- Acteurs du social (Structures départementales, associations, CCAS...)
- Acteurs de la mobilité (transporteurs, associations, opérateurs...)
- Employeurs
- *Habitants*

Quel niveau de consultation ?

- Simple concertation (recueil des témoignages et idées)
- Ou co-construction selon la volonté du pilote (recueil des idées ayant vocation à figurer dans les mesures retenues in fine et implication des parties prenantes dans l'élaboration du plan d'actions)

Animation d'un atelier avec les acteurs locaux

En fonction de la taille du territoire et du nombre d'acteurs pouvant intégrer le groupe mobilité, il est possible que le nombre de membres du groupe mobilité soit très différent d'un territoire à l'autre.

Dans le cas de territoires géographiques étendus, comportant beaucoup de collectivités, il est également possible de constituer plusieurs groupes mobilité qui travailleront alors en parallèle, avant une mise en commun des travaux et préconisations.

La méthode d'animation devra donc être adaptée au cas par cas.

En fonction du temps disponible, des jalons ou échéances du projet, de la disponibilité des différents acteurs, il peut être utile de réunir le groupe mobilité à deux reprises, d'abord pour recueillir des éléments de diagnostic et de premières pistes d'actions, puis pour travailler sur une première hiérarchisation et la faisabilité d'actions sélectionnées.

Ce travail en deux temps peut permettre de :

- Recueillir les bonnes pratiques locales, les difficultés rencontrées, mesurer l'ambition politique, identifier de premières pistes d'actions ;
- Préciser et compléter les pistes d'actions, vérifier leur pertinence et travailler sur leur faisabilité opérationnelle.

1 ou plusieurs groupe(s) selon la taille du territoire

1 ou 2 rencontre(s) par groupe

De 20 à 100 participants par groupe

Recueil des pratiques, attentes et idées

EXEMPLE : WORLD CAFÉ

Principe et objectifs

Cette technique d'animation permet de faire réfléchir tous les participants sur différentes thématiques. Le fonctionnement repose sur la création d'une ambiance conviviale, comme pour « prendre un café », avec des petits groupes de discussion.

Déroulé

Les thématiques de travail sont définies à l'avance par l'équipe de pilotage. Les participants s'installent par petits groupes (6/8 personnes) autour de tables : à chaque table correspond une thématique et un animateur/facilitateur qui ne bouge pas. L'animateur fait cheminer le débat et émerger les idées durant une session de 15 à 30 minutes. Au bout de ce temps, les participants changent de table – et donc de thème : ils viennent compléter les idées précédentes par « pollinisation ». Ainsi de suite jusqu'à ce que chaque participant ait pu discuter de toutes les thématiques. En fin de réunion, chaque animateur restitue le contenu des échanges à l'ensemble de la salle.

Intérêts

- Adapté à tous les publics et en particulier en présence de profils divers
- Le rythme cadencé permet de rester actif et d'avoir l'occasion d'aborder toutes les thématiques de travail

Points de vigilance

L'absence de session d'introduction peut entraîner un manque d'information de certains participants. Envisager une courte présentation (diagnostic, film, etc.).

Publics ciblés



Grand public



Partenaires institutionnels



Acteurs économiques



Élus

Détails techniques

Durée conseillée : 2h / 2h30

De 15 à 50 personnes

Matériel : petits groupes de tables, papier et crayon, café, thé, etc.

Résultat attendu

Pour chaque thématique, l'animateur a pu retranscrire les échanges et enrichir les idées des uns avec les avis des autres. Le World café est particulièrement adapté à la mise en place de deux sessions successives (pour approfondissement des idées).

Exemple de fiche à remplir en groupe mobilité

MOBILITÉ RURALE DANS LE VAL DE CHER CONTROIS

Atelier du Groupe mobilité – 11/06/2019

Table n° [2]

Fiche « Réduction des distances à parcourir pour accéder à la santé, les sorties, les loisirs, la culture et le travail ? »

Consigne :

1. Bref tour de table : qui est qui autour de la table ? (nom, structure, fonction)
2. Choix de 2 thèmes à travailler parmi les 3 thèmes proposés sur la table
3. Répondre aux questions figurant dans le tableau (recto/verso) en laissant parler ceux qui le souhaitent (Attention : 30 mn maximum par thème !) → *Le facilitateur note les idées de manière synthétique*
4. A la fin de l'exercice, identifier les éléments les plus importants ou les plus marquants en les soulignant

Questions directrices	Éléments de diagnostic et idées/pistes d'actions
<p>Un tiers des répondants à l'enquête juge leur lieu d'habitation comme étant isolé ou éloigné des commerces et services.</p> <p>23% des personnes interrogées déclarent avoir déjà renoncé à une activité à cause d'une difficulté rencontrée pour se déplacer. La première raison avancée est la distance jugée trop éloignée.</p> <p>Quels sont les services les plus éloignés sur votre territoire ?</p> <p><i>Penser à : santé, sorties, loisirs, culture et travail</i></p>	<p>Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la santé, aux sorties, aux loisirs, à la culture et au travail, l'augmentation de l'offre de transport en commun pourrait être entreprise par les pistes d'actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation de transport à la demande pour des distances comprises entre 5 et 20 km.• Mise à disposition de minibus gratuitement à des personnes en possession du permis B afin de favoriser le transport mutualisé à la demande. Un plan d'investissement de la Communauté de communes pourrait être considéré. Les structures ayant un minibus en leur possession pourraient également être répertoriées, pour que ces véhicules puissent être mis à disposition du transport à la demande en cas d'inutilisation. Dans la même logique, l'emprunt de bus Remi41 lorsqu'ils sont inutilisés pourrait être négocié afin de transporter des publics précaires rencontrant des difficultés de mobilité.• Mise en place de subventions par les collectivités pour un garage solidaire de voitures et de deux-roues, permettant de louer un véhicule à bas coût et afin favoriser l'insertion professionnelle et sociale par la mobilité personnelle. <p>En effet, certains publics rencontrent des difficultés particulières en terme de mobilité. Il s'agit de les prendre en considération pour faire évoluer l'offre de transport de manière plus inclusive :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les jeunes, qui sans permis et/ou voiture deviennent captifs et peuvent difficilement se déplacer indépendamment de leur famille• Les personnes âgées, lorsqu'elles deviennent isolées ou perdent en autonomie par exemple• Les demandeurs d'emploi, précarisés financièrement mais particulièrement dépendants de la voiture pour trouver un nouvel emploi

REDUCTION DES DISTANCES A PARCOURIR

Plan d'actions

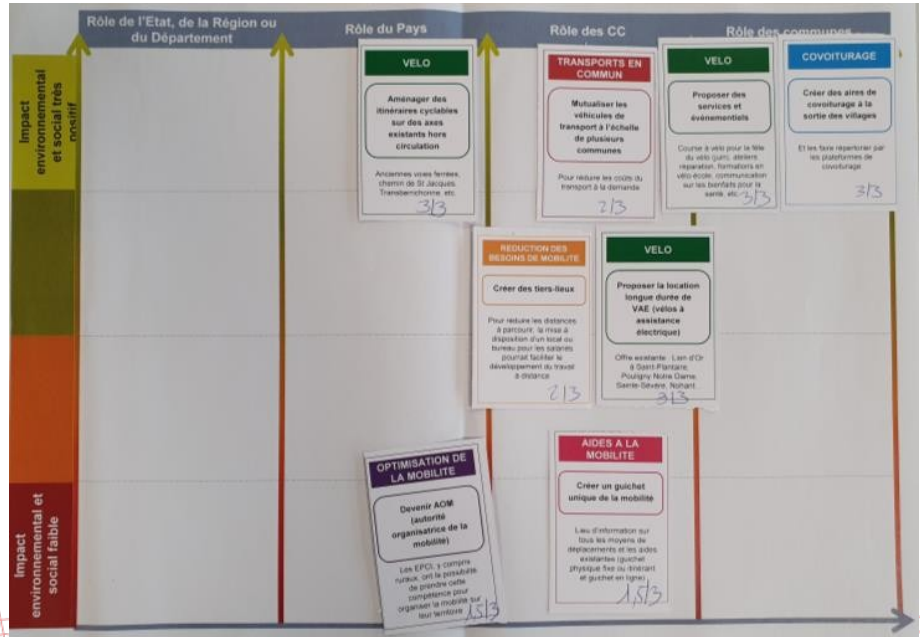
Sélection
des actions
pouvant être
pilotees par
la collectivité

Priorisation
des actions
par le
comité de
pilotage ou
un
séminaire
d'élus

Sélection
de 3 ou
4 actions
phares à
lancer
rapidement

Communication
auprès des
habitants (chiffres
clés du diagnostic
et de l'enquête et
actions apportant
des solutions aux
difficultés de
mobilité)

Séminaire élus : exemple du Pays de La Châtre en Berry



Récapitulatif des outils issus de l'étude

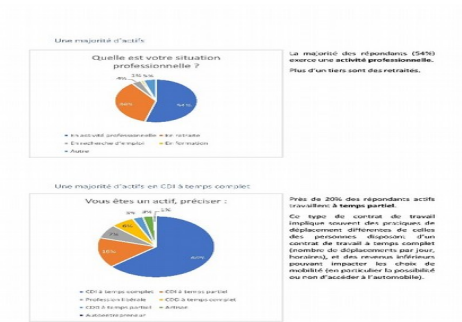
Accessibles en téléchargement sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire : www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/besoins-de-mobilite-durable-dans-les-zones-rurales-r1407.html

www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr

Rubrique : Transports > Mobilité Durable > Les études sur la mobilité > Les études diagnostic et connaissance > Besoins de mobilité durable dans les zones rurales de la région (2019)



Méthodologie de diagnostic local mobilité



Exemples de réalisations sur 2 territoires pilotes

Service public itinérant

Porteur de l'action : Communauté de Communes Beauce Val de Loire

Description de l'action

Lancement : Juin 2010

Périmètre : 30 ou 40 km, 20 000 habitants dans le bordel Chert.

Fonctionnement : La mission de la maison de services au public (MSAP) est de rendre à tous les habitants, à raison d'un passage par mois, que l'on peut accéder plus facilement aux services suivants : DGFIP, Préfecture, CAF, CARSAT, URCAF, MJC, Pôle Emploi, Mairie) pour la MJC, entraîne à nouveau ces missions, la MSAP itinérante permet aux personnes à mobilité réduite d'être accompagnées même des mains.

Pour aller plus loin...

Adresse : 7 rue Nationale 41300 Mar
 Téléphone : 0671 54894
 Mail : maison@ccbeaucevalde Loire.fr

Matériel à disposition :

- Appareil Internet
- Photocopieuse
- Voiture
- Imprimante
- Logiciel de commande
- Téléphone
- Système de ventilation

Retours d'expériences



Guide à destination des collectivités locales